

Barème des honoraires de l'agence -

Valable à partir du 01/01/2025

Médiateur : mediateur-fnaim.fr – 129 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris

VENTES IMMOBILIERES

- Vendeur : 5% TTC (min 5 000 €)
- Acquéreur : 5% TTC (min 5 000 €)

TERRAINS :

- Vendeur : 7.50% TTC (min 5 000 €)
- Acquéreur : 7.50% TTC (min 5 000 €)

FONDS DE COMMERCE :

- Vendeur : 10% TTC sur le prix (min 2 500 €)
- Acquéreur : 10% TTC sur le prix

VIAGER :

- Vendeur / Acquéreur : 7.75% TTC sur la valeur vénale (min 2 500 €)
(Acte offert en cas de mandat exclusif)

LOCATIONS :

Habitation nue ou meublée :

- Honoraires bailleur : 4% du loyer annuel net la 1ère année ; 1% par année supplémentaire
- Honoraires locataire : zone très tendue 12€/m², tendue 10€/m², inclus rédaction bail (125 € TTC)
- État des lieux : 3 €/m²

Locaux de droit commun :

- Honoraires partagés moitié/moitié : 10% du loyer annuel + 1% par année supplémentaire
- Rédaction bail + états des lieux : 500 € partagé (250 €/partie)

Locaux professionnels / commerciaux

- 20% du loyer annuel net à la charge du locataire

ESTIMATIONS & EXPERTISES :

- Rapport d'estimation simplifié : 300 € TTC (*offert en mandat exclusif*)
- Expertise détaillée : 500 € TTC + débours, + 250 €/h au-delà 1h30
- Expertise commerciale : 250 € TTC/heure + débours

GESTION LOCATIVE :

- 10% TTC sur encaissements

Agence RG Lemiale

1, Avenue Egle, 78600 MAISONS LAFFITTE

Tél : 01 39 62 00 56 | Email : cabinetlemiale@gmail.com |